LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260710-CC_2026_139-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi sept juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du premier juillet deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Mickaël DABET, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Hervé LE DOUCEN, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Isabelle ERMEL, Yvon PERRIN, Cyril CONAN, Marie-Hélène GANNAT, Marcel PICHOT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Gaëlle GOUEROU, Jean-Luc BLANCHARD, Isabelle MACE, Lucas CLEMENT, Isabelle GORÉ CHAPEL, Magalie LAUNAY, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Ronan FERNANDEZ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Sébastien QUINIO, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Yohann HERVO (pouvoir à Nicolas TOUDIC), Jean-Louis MARTIGNÉ, Mickaël LEVEAU, Fabrice TREHOREL, Jean-Yves MOY (pouvoir à Gérard DABOUDET), Martine POULAILLON (pouvoir à Isabelle ERMEL), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Rodolphe LE BRETON (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Odile LE STRAT, Laurence AKOSSI, Fabrice HENRY, Pascal BAZIN, Delphine BEUREL, (pouvoir à Philippe JOSSÉ), Paul ETTOUATI, Laurent BERTHO, Gilles HELLARD (pouvoir à Xavier HAMON), Brigitte JEGLOT (pouvoir à Gérard MATHECADE) ;

Secrétaire de séance : Isabelle GORÉ CHAPEL.

CC_2026_139 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LOUDÉAC COMMUNAUTÉ AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

VU l'arrêté préfectoral du 9 novembre 2016 portant création de la communauté de communes Loudéac Communauté - Bretagne Centre, issue de la fusion de la CIDERAL, de la communauté de communes Hardouinais-Mené et de l'extension aux communes de Le Mené et de Mûr-de-Bretagne au 1er janvier 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2020 portant modification des statuts de Loudéac Communauté - Bretagne Centre ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5711-1 et L. 5721-1 relatifs à l'élection des représentants d'un EPCI au sein des syndicats mixtes ;

VU le Code de l'environnement ;

CONSIDÉRANT qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de procéder à de nouvelles désignations des élus au sein des différentes structures extérieures, et ce pour la durée du mandat ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De désigner, en tant que représentants de Loudéac Communauté au sein des comités ou conseils des organismes extérieurs, les élus listés dans le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260710-CC_2026_139-DE

STRUCTURE	ELU TITULAIRE
Agence Départementale d'Information sur le Logement des Côtes-d'Armor (ADIL 22)	1- Anne-Laure DUEDAL
INNOZH	1- Isabelle GORE CHAPEL
Commission Consultative Départementale pour la Sécurité et l'Accessibilité (CCDSA)	1- Laurent BERTHO
Fédération des SCOT	1- Gilles HELLARD
Pôle Economie Sociale et Solidaire (ESS)	1- Odile LE STRAT
SMICTOM du Centre Ouest	1- Yves PERTUISEL 2- Dominique DELAUNAY 3- Olivier CARON

Exercice : 69
Présents : 52
Pouvoir(s) : 08
Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 7 juillet 2026
Le Président
Xavier HAMON

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.07.10 11:30:01 +02'00'

La secrétaire de séance
Isabelle GORÉ CHAPEL

Signature numérique de Isabelle GORE
Date : 2026.07.10 11:22:44 +02'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le 10 juillet 2026